



**« LE PRINTEMPS DE L'ACADÉMIE »
LA FORÊT D'ORLÉANS : UN DOMAINE D'EXCEPTION ?**

COLLOQUE HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE
sous le haut patronage de l'Académie d'Agriculture de France
sous la présidence de Mme Andrée Corvol,
directrice de recherche au CNRS, membre de l'Académie d'Agriculture de France

MERCREDI 14 ET JEUDI 15 MAI 2025

Entre Gâtinais et Orléanais, situé au nord de la Loire, 60 km de Gien à Orléans, le massif couvre 50 000 ha, dont 35 000 ha boisés ou reboisés. 30 % relèvent du privé, 70 % du domanial. C'est même le plus vaste de France ! Il comprend trois parties d'est en ouest : Lorris, Ingrannes, Orléans, soit 1500 parcelles, 1200 km de desserte, 350 carrefours, plus de 1000 mares et étangs.

Forêt des Carnutes, ce massif renvoie à l'histoire de la chrétienté et du royaume. Douaire des reines de France, depuis Anne de Kiev jusqu'à Marie de Médicis, il leur fut cher, tout comme il l'était aux princes dont il constituait l'apanage. Tous y vinrent chasser. Il reste d'ailleurs un territoire cynégétique.

Refuge dans les périodes de désordre et d'invasion, le massif représentait pour les paysans une réserve foncière ; pour les artisans et les industriels, des matériaux et du charbon de bois. La zone offrait des emplois. Elle en offre toujours avec la Cosmetic Valley.

Classé forêt domaniale en 1852, ce qui mettait un terme aux privatisations et aux défrichements, le massif fut au centre des conflits qui opposaient les défenseurs des taillis aux promoteurs des futaies et de l'enrésinement : les vacants, ces vides que créait le pastoralisme, étaient considérés comme des non-valeurs.

Pendant le second conflit mondial, la résistance des maquisards et les représailles de l'ennemi firent de cette forêt un « symbole de liberté », liberté que recherchent les habitants des agglomérations et de leur périphérie. Soucieuse d'écologie, cette population critique volontiers la coupe des arbres, alors qu'ils donnent un bois de qualité et que leur croissance contribue au stockage du carbone.

L'inventaire des initiatives prises au XVIIIe siècle, avec Duhamel du Monceau, et au XIXe siècle, avec la famille Vilmorin, montre une sylviculture à la pointe du progrès. Acquis en 1821, ce terrain d'expériences qu'était le Domaine des Barres est menacé d'abandon. C'est pourtant, grâce à son arboretum, et au nombre de ses taxons, un livre ouvert sur les tâtonnements face aux évolutions climatiques.

En cela aussi, la forêt d'Orléans, laboratoire où l'on essaya essences et méthodes, demeure exceptionnelle.

